

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2112>

U.T.S AMBULANCE U.G.T.G - 1 Mé 2014

Lapwent

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 15 avril 2014

Mis à jour le : mardi 15 avril 2014

UGTG.org

Kanmarad, travayè, pèp Gwadeloup,

An nou sanblé, Jédi prèmyé Mé, douvan linivèsyé Fouyôl Lapwent'.

Pou dwa, rèspé é dinité a travayè, a pèp Gwadeloup.

Travayè santé ka mandé :

[-] Une large et franche opposition aux décisions de l'Etat concernant la réorganisation de l'offre de soins et l'ouverture de négociations avec l'A.R.S.

[-] La poursuite et le financement des travaux de mise aux normes et des projets de reconstruction.

[-] La réactivation du C.H.Sainte-Marie Marie-Galante en établissement public de santé.

[-] La mise en conformité des structures et équipements du C.H Louis-Constant Fléming.

[-] La confirmation et le financement de la délocalisation de l'E.H.P.A.D BETANY HOME de Saint-Martin.

[-] L'ouverture de Négociations Annuelles Obligatoires de Branche dans les cliniques.

[-] Le respect du droit des Comités d'Entreprises à disposer d'une expertise comptable indépendante.

[-] Le respect de l'application entière des Accords Collectifs tant du public que du Privé.

[-] L'intégration et la titularisation des contractuels.

[-] Le respect des droits des malades (accueil, hébergement, soins).

[-] La confirmation de l'autonomie de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S).

[-] L'arrêt de toute tentative de marchandisation de l'A.U.D.R.A (dialyse).

[-] La négociation de dispositifs permettant la sortie du C.M.S (Centre Médico-Social), de la polyclinique, et la clinique les Eaux-Vives de la crise financière et économique.

[-] La conclusion d'une Convention Collective dans le secteur du Transport Sanitaire (Ambulance).

[-] Le respect et le financement du droit des personnes âgées au maintien à domicile.

[-] La poursuite des Négociations Annuelles Obligatoires à la pharmacie RENAISSON, aux E.H.P.A.D

SOLEYANOU et EMERAUDE.

[-] L'arrêt de toute poursuite pénale à l'encontre des militants syndicaux.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons être au 1^{er} Mai 2014.

Pou lité nou ja lité, nou poko bout'. Dayè pou yonn, lavi sé on konba é santé pa komès. Alòs santé pou san tan.....sa
posib !!!!

Viv' Prèmyé Mé, fèt a tout' Travayè.....

Ki yo vlé ki yo vlé pa, Travayè, pèp Gwadeloup an konsyans ké an Lari-la

Biwo